



L'ÉDITO

CAP 22.

le rapport qui fait peur !

Annoncée pour la mi-avril, la publication du rapport CAP 2022 est retardée de mois en mois tant le gouvernement craint la réaction qu'il pourrait provoquer dans l'opinion publique.

En effet, durant ce printemps, les conflits se sont multipliés : chez les Cheminots mais aussi à AIR France, aux Finances Publiques, à CARREFOUR, à l'Hôpital, pas une journée sans grève dans un secteur, sans oublier les retraités et le désastre pour les jeunes de la mise en place de PARCOURSUP, véritable sélection qui ne voulait pas dire son nom et qui vient de prouver ses effets néfastes.

Les fonctionnaires se sont également mobilisés et le gouvernement ne souhaite sans doute pas les précipiter dans la rue tout de suite.

Le rapport CAP22 ne sortira peut-être jamais d'après certains médias. Cela démontre que l'action a permis de freiner les ardeurs de réforme à la hache ou à coup d'ordonnance.



Pour autant, ne doutons pas que MACRON et son gouvernement vont tenter de mettre en œuvre certaines mesures en faisant moins de publicité médiatique que prévu.

Il faut donc nous préparer à de nouvelles luttes pour sauver notre Service Public des requins... ●

Contact: CGT Var Finances publiques, Hôtel des Finances,
20 place Noël BLACHE, 83000 TOULON.

Tel: 04.94.22.82.65

mail: cgt.ddfip83@dgifp.finances.gouv.fr

Site : www.financespubliques.cgt.fr/83/

Siéger ou négocier ?

Notre DDFIP convoque des Comités Techniques Locaux (CTL) régulièrement pour valider la mise en place de son plan quinquennal dans le Var.

Les syndicats prennent connaissance des décisions seulement quelques jours avant la séance. Donc à part se faire expliquer les choses, rien n'est discutable.

Cette façon de faire n'a qu'un but : tout en respectant les obligations légales, le DDFIP peut faire croire, à qui veut l'entendre, que les sujets sont discutés avec les représentants du personnel. C'est faux ! Rien n'est négociable.

C'est pourquoi la CGT, de plus en plus fréquemment, après avoir exprimé son opinion, quitte les séances afin de ne pas jouer le jeu d'une Direction qui méprise les agents et le véritable dialogue social.

La CGT est la seule organisation à avoir expliqué au DDFIP qu'elle refusait cette façon de faire et a demandé que se tiennent des réunions tout au long de l'année pour débattre des projets de la Direction afin de vous informer et de recueillir vos avis.

Cela a été accepté, et deux réunions ont été programmées pour le mois de juin. Cela nous permet de mieux informer comme nous le faisons dans ce journal.

Notre objectif est clair : mobiliser pour imposer, à terme, des négociations à partir des avis des agents et de leurs revendications.

C'est pourquoi nous allons poursuivre et amplifier les infos (journal et internet) et les discussions en Heures Mensuelles d'Information. ●



SIRHIUS, MEDOCWEB,

E-contact, c'est la M...E

La direction, comme à son habitude, était totalement confiante. Les tests réalisés en amont le garantissaient. Dans la semaine des 23 au 29 mai 2018, la DGFIP a mené la plus importante bascule RH de son histoire avec le passage à SIRHIUS et ce qui ne devait être qu'une formalité de plus dans la grande histoire des évolutions informatiques est en passe de devenir une nouvelle catastrophe industrielle.

Outre le temps supplémentaire nécessaire pour se connecter à web pointage, on ne compte plus les reprises de données erratiques et erronées, disparition de certaines informations, prise en charge des pointages plus qu'aléatoire, soldes horaires farfelus, connexion autorisée 1 fois sur 2... La liste des dysfonctionnements et des bugs n'est pas exhaustive, mais ils ennuient et exaspèrent autant les utilisateurs et utilisatrices que les gestionnaires RH qui n'ont la main sur rien ou presque. Ces derniers en sont réduits à annoncer que « des correctifs applicatifs et des mises à jours vont améliorer le système ».

Si l'administration se veut également rassurante à coup de communiqué sur le portail Ulysse, force est de constater que le compte n'y est pas. Et impossible de revenir en arrière.

A quelques jours des premiers départs en vacances des agents, mais aussi de la confection des premières payes pour juillet 2018, nous nous inquiétons de la tournure des événements. Pourtant, cet outil est dans les tuyaux depuis plus de 10 ans !!! Et il a coûté énormément cher ! Plus de 140 millions d'euros.

Cela devient hélas une habitude ! Les agents des SIE sont confrontés à MEDOCWEB et sa litanie de problèmes. Même son de cloche à la Direction, cela ira mieux demain...



Enfin, évoqué par une agent lors de la convention, E-contact, application

destinée à l'accueil dématérialisé des usagers, rame, n'arrivant pas à supporter la montée en puissance des contacts par internet. Même réponse « je m'en foutiste » de la Direction...

Prochaine étape, le PAS ? •

DDFIP du VAR ou la démocratie populaire

On a voulu y croire, enfin un DDFIP qui allait jouer franc-jeu, pas de projet caché, un véritable dialogue social avec les représentants des agents, bref une nouvelle ère.

Mais la réalité s'impose, et les agents peuvent le constater.

Horaires d'ouvertures: le DDFIP a décidé de diminuer les plages d'ouverture à TOULON. Sans en parler aux syndicats, il lance une consultation pour justifier ses choix. Pas de chance, le résultat ne convient pas. Alors, ni une, ni deux, on convoque les agents et on leur demande de changer leur vote. Dans le même temps le DDFIP inscrit ces modifications décidées par

lui-même à l'ordre du jour du CTL du 5 juillet. Il produira sans doute un résultat de vote qui lui sera favorable.

Pour la fusion des SIE et SIP de Toulon, même chose. Il faut faire croire aux agents qu'ils participent aux décisions déjà prises. Alors on fait des groupes de travail, on consulte mais de toute façon il ne restera qu'un SIP et un SIE à l'arrivée... Pas un mot aux syndicats sur ce qui est en cours.

Mais alors, pourquoi jouer la carte d'une pseudo démocratie populaire alors que tout est déjà acté ?

La Direction sait que les agents mécontents sont très nombreux. Lors de la convention, au travers des questions posées, le malaise était palpable.

A une agent qui pose le problème de SIRHIUS et de la perte de 2x6 minutes par jour au pointage, il répond par le mépris en affirmant, au nom du service public, que nous n'étions pas à quelques minutes près.

Mais qui est-il, ce fossoyeur du service public, pour oser répondre de la sorte en profitant de sa position hiérarchique ? Perdre 12 minutes par jour, c'est perdre 1H par semaine soit à minima 4H par mois. Cela représente donc une demi-journée non payée par mois, soit 3% de temps de travail non rémunéré.

Cela au moment même où le gouvernement annonce une énième année de gel des salaires...

Enfin, comment qualifier sa note sur ULYSSE concernant SIRHIUS: « *L'ampleur des opérations réalisées mérite d'être soulignée et appréciée et si des ajustements demeurent encore nécessaires pour assurer un fonctionnement optimal de SIRHIUS, ceux-ci ne doivent pas masquer la réussite de cette bascule...* ».

Il fallait le faire !

Bienvenue en démocratie populaire de la DDFIP du Var •





LA RETRAITE PAR POINTS : KESAKO ?

D'un système solidaire par répartition, Macron voudrait basculer dans un système individuel par points. C'est un de ses engagements pré-

sidentiels de transformation économique et social de notre pays.

Sous couvert d'instaurer un système « plus juste », c'est en fait un recul sans précédent qui est proposé aux Françaises et aux Français.

Les détails ne sont pas encore connus (il paraît que l'on peut donner son avis !) mais le haut commissaire à la réforme des retraites, M. Jean Paul Delevoye (JPD), a livré quelques pistes lors de sa présentation au Sénat.

Un système universel serait créé où chaque euro cotisé donnerait les mêmes droits pour qu'à carrière, identique, revenu identique, retraite identique. Sauf que, s'il existe 42 régimes de retraite actuellement, c'est bien parce que les carrières des français ne sont pas identiques.

Prenons l'exemple des fonctionnaires. Si la retraite est calculée sur le dernier indice, c'est parce que leur carrière est linéaire. Le calcul sur les 25 meilleures années leur serait extrêmement défavorable. Encore plus sur toute leur carrière !

De plus, actuellement, aucune cotisation n'est versée sur les périodes de maladie ou chômage.

Ces périodes sont par contre « validées » pour le décompte de la durée de cotisation (43 ans pour tous ceux nés après 1973). Dans le système par points, le salarié aura la « liberté » de continuer à travailler pour avoir un nombre de points suffisants ! Aucune compensation n'est prévue.

Quid de la majoration pour enfant (2 ans dans le privé et 6 mois dans le public pour les enfants nés après 2004) ? JPD envisage de maintenir une solidarité mais qu'il faudra en déterminer le financement par le biais de la politique familiale ... donc par l'impôt !

Enfin, tout ceci se fera à enveloppe fermée. Il n'y aura pas de dérapage budgétaire.

Mais alors qu'elle sera la valeur du point ?

JPD a répondu : *comment faire en sorte que le système de demain soit adaptable, soit aux périodes de tempêtes, soit aux périodes de croissance ... et que nous puissions sans psychodrame avoir cette capacité d'adaptation.*

En clair, la valeur du point variera selon l'équilibre budgétaire. Ainsi le taux de remplacement ne sera plus **définitif** mais sera **variable en fonction des aléas économiques**.



JPD l'a avoué, le système de retraite actuel ne souffre d'aucune urgence financière, alors :

Pas touche à nos retraites ! ●



Les échos du CHSCT ☒ Victoire ! Une infirmière va être recrutée ! Cela fait des années que la CGT le revendiquait dans ses déclarations liminaires. Elle va pouvoir seconder le médecin qui a fort à faire pour rattraper le retard pris du fait de la longue vacance des 2 postes. Elle a surtout fait état de la grande souffrance au travail exprimé par les agents.

☒ Sur les re-structurations (RH - Ressources Humaines et RNF -Recettes Non Fiscales) et leurs éventuels impacts sur les agents : RAS, dixit la direction.

☒ Sur le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et le PAP (Programme Annuel de Prévention), malgré la montée en puissance des risques psychosociaux, de la souffrance au travail, de la surcharge de travail, du manque de reconnaissance, l'administration ne répond pas de manière satisfaisante aux risques professionnels actés par l'ensemble des agents. Cela lui a valu un vote négatif !

☒ Sur les projets immobiliers, le futur centre des finances publiques de La Seyne - Six Fours est emblématique sur la manière dont la direction se soucie des conditions de travail des agents. En effet, malgré l'avis de l'ergonome du ministère et celui de l'inspectrice de santé et de sécurité au travail, certaines surfaces de travail seront étriquées et le retour du travail en plateau est préconisé ! ●



LA DDFIP DU FUTUR ? LE SCÉNARIO LIBÉRAL

J'ai fait un rêve. J'étais DDFIP du Var, très, très bien payé et ma mission était de préparer la disparition effective de nos services.



Comment faire ?

Tout d'abord, je rapatrie le recouvrement « impôts » des trésoreries extérieures dans les SIP, pendant que le recouvrement IR bascule dans les SIE avec le Prélèvement A la Source.

D'ici 3 ou 4 ans, devant l'échec du PAS et le ras le bol généralisé, MACRON annoncera la mise en place de la fusion IR/CSG, avec une CSG élargie qui simplifiera les prélèvements sur la fiche de paie des salariés. Tout le monde applaudit et j'en ai fini avec le recouvrement dans les SIP.

Parallèlement, je prépare le terrain pour que subsistent des accueils en territoire en créant des équipes d'accueils renforcées, les RCT (Réception-Courriel-Téléphone), les amateurs de rugby apprécieront peut-être, ou pas ! De fait, ne subsistera dans les SIP que la gestion.

Je passe aussi des conventions avec d'autres services publics pour préparer le terrain des futures Maisons des Services au Public.

Je regroupe la partie gestion des SIP sur 1 ou 2 sites (Toulon et Draguignan) et je laisse sur les autres sites une petite équipe d'accueil qui travaillera dans la Maison des Services au Public.

Entre temps, la Taxe d'habitation aura disparu. Il restera donc une gestion très simplifiée dans le ou les 2 SIP de gestion.

Évidemment, j'applique au fur et à mesure la même chose aux SIE en les organisant par pôle, et, en quelques années, j'ai supprimé tous les SIP et SIE de Brignoles, Hyères, La Seyne, Fréjus et St Tropez.

J'avais déjà supprimé les PCE et PCRCP de ces résidences et fermé une dizaine de trésoreries...

Grâce à l'accès des notaires au fichiers, je fusionne les SPF et SPF-E pour n'en garder qu'un.

J'attends les dernières décisions nationales sur le cadastre pour fermer les CDIF du Var (exception locale).

Je réduits la Direction à « peau de chagrin » en transférant la majeure partie des missions à d'autres niveaux (région, préfecture, ...). Idem pour le contrôle fiscal.

En peu d'années, il ne me restera donc plus que 1 ou 2 SIP, SIE, SPF-E, PCE-PCRCP, qui ne seront que des services de gestion avec un accueil très réduit.

Les usagers iront dans des Maisons de Services au Public et seront reçus par des agents qui ne seront plus Finances Publiques mais au mieux territoriaux voire privés.

Je serais fier car j'aurais œuvré à la fin des Finances Publiques, en finissant ainsi avec l'idéal républicain d'une administration au service de tous les citoyens. Je suis au service des grosses entreprises et des riches avec mon président MACRON.

Et je me suis réveillé, et je me suis dit que c'était un cauchemar, que cela ne pouvait pas arriver...

Comme je m'étais dit que la CGT exagérerait lorsqu'elle s'opposait à la fusion, quand elle annonçait :

- ⇒ des dizaines de milliers de suppressions d'emplois,
- ⇒ des fermetures et fusions de services,
- ⇒ la remise en cause de nos droits et garanties (mutation, promotion, notation, ...)
- ⇒ la fin du respect des métiers

Pourtant tout cela arrive. La Cour des Comptes en a même fait le bilan.

Alors ? Mon rêve n'est-il pas réaliste compte tenu des annonces du DDFIP ?

- ⇒ Modification à la baisse des horaires d'ouverture au public
- ⇒ Fusion des PCE-PCRCP sur Toulon et Draguignan
- ⇒ Fusion des SIE et SIP de Toulon
- ⇒ Fusion des SPF et SPF-E
- Mise en place de RCT dans les SIP
- ⇒ Convention avec les autres services publics pour un accueil élargi à l'accès internet.
- ⇒ Discussion en préfecture de la configuration des maisons de service au public
- ⇒ Spécialisation des trésoreries, fin des trésoreries mixtes et fusion.
- ⇒ Restructuration de la Direction en 2 pôles
- ⇒ Départ d'une partie des RH au niveau inter-régional.

A cela s'ajoutent les outils nationaux :

- Suppressions d'environ 20 000 emplois DGFIP en 4 ans
- Départementalisation des affectations
- Mobilité des fonctionnaires entre les 3 fonctions publiques
- Prime de départ volontaire
- Prélèvement à la source
- Disparition de la taxe d'habitation

Pour éviter ce cauchemar, une seule solution, l'action des agents, l'information de la population, l'interpellation des élus. •